

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Communication officielle. — IV Correspondance romaine. — V M. le curé Allard. — VI L'œuvre de la Sainte-Enfance. — VII Sœurs de sainte-Anne : profession et vêtue. — VIII La fête d'un vieux curé.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 16 août

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe votive des fêtes remises au dimanche, dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était permis précédemment que dans les chapelles publiques et les églises.

Messe de l'ASSOMPTION, double de 1e cl. (comme le 15) ; mém. de saint Joachim et du 11e dim. ; préf. de l'Assomption; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de l'Oct. de saint Laurent (I v.), 2o de saint Joachim, 3o du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 23 août

A partir de 1915, la fête titulaire du S. Coeur de Marie, se fera le lendemain de la fête du S. Coeur de Jésus.

Diocèse de Montréal. — Du 18 août, sainte Héléne ; du 20, saint Bernard (Lacolle); de ce dimanche, Saint-Coeur de Marie (Chambly-Canton); du dim. précédent, saint Joachim (Pointe-Claire).

Diocèse d'Ottawa. — De ce dimanche, S. Coeur de Marie (Plaisance); du dim. précédent, saint Joachim (Chûte-à-Blondeau); du 20 août, saint Bernard (Fournier).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — De ce dimanche, S. Coeur de Marie (Granby); du dim. précédent, saint Joachim; du 18 août, sainte Héléne; du 20, saint Bernard.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 16 août, saint Roch (Mékinac); de ce dimanche, 7 Allégresses de Marie (ville); du 20 août, saint Bernard (Shawinigan).